

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « **LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL** », tenue par courriel, le 5 octobre 2021.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Sont présents : M. Marcel Alexander
M. Nicholas Borne
M. Michel Demers
M. Pierre Marchand
Mme Carole Imbeault
M. Ray Khalil
M. Lucas Haddad

Étant tous des administrateurs de la Corporation.

Participent également à la réunion :

Mme Christiane Hémond, directrice générale, CCSL
Mme Valérie Lachapelle, directrices services administratifs
Me Ève-Marie Le Fort, avocate

M. Marcel Alexander agit comme président de la réunion et Me Eve-Marie Le Fort agit comme secrétaire de la réunion.

Le courriel incluant l'ordre du jour et les documents pertinents est envoyé à tous les membres du conseil par courriel.

1.1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour s'établit comme suit :

- 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. DÉCISIONS**
 - 2.1. Assurances administrateurs et dirigeants 2021-22
- 3. LEVEE DE LA REUNION**

Aucun administrateur n'ayant de point à ajouter, modifier ou retirer, l'ordre du jour est adopté tel quel.

Résolution CA-2021-10-05/001

Il est alors, sur proposition dûment faite et appuyée, unanimement RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel quel.

2. DÉCISIONS

2.1. Assurances administrateurs et dirigeants 2021-22

Le conseil d'administration est informé des conditions de renouvellement de l'assurance responsabilité des administrateurs avec l'assureur actuel et de l'offre de l'assureur Trisura, qui offre une police d'assurances équivalente, avec la même couverture et franchises à un coût similaire à celui défrayé pour la même assurance pour l'année 2020-21.

Résolution
CA-2021-10-05/002

Il est alors, sur proposition dûment faite et appuyée, unanimement **RÉSOLU** :

D'autoriser la mise en place de la police d'assurance administrateurs et dirigeants auprès de Trisura pour l'année 2021-222 pour un montant annuel de 10 500\$ et d'autoriser Christiane Hémond et Marcel Alexander à signer, ensemble ou séparément, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette décision.


3.LEVÉE DE LA RÉUNION

Résolution
CA-2021-10-05/003

Il est unanimement **RÉSOLU** :

Que la réunion soit levée lors de la dernière confirmation par courriel de la décision visée au point 2.


Marcel Alexander
Président du Conseil


Michel Demers
Secrétaire